



Semaine 38 – Du 15 au 21 Septembre 2019 (du 15 au 21 Eloul 5779)

La e-letter est dédiée à la mémoire de
Fortunée Messaouda bat Aziza Mandelbaum, nifteret le 15 Eloul 5770

Les dates & horaires



Dimanche

Séli'hot à 7h00

Cha'harit à 8h00

Talmud à 9h30

A NOTER – COURS POUR DAMES
MARDI 24 SEPTEMBRE 2019 A 20h00
A LA SYNAGOGUE (A CONFIRMER)



Chabbath Ki tavo

Entrée Vendredi 20 Septembre : 19h35

Sortie Samedi 21 Septembre : 20h38

Horaires des offices :

Vendredi soir

- A 19h00 Min'ha suivi d'Arvith

Samedi matin à 09h30 (Odou)

Haphtara chantée par :

David Méguira

- à 19h00 Min'ha suivi de

- à 20h38 – Arvith

La paracha en bref ...

PARACHA DE LA SEMAINE (tiré du site fr.chabad.org)

Ki Tavo (Deutéronome 26, 1 - 29, 8)

Moïse enseigne au peuple : « Quand vous entrerez sur la terre qu' Hachem vous donne en héritage éternel, que vous vous y installerez et la cultiverez, vous apporterez les premiers fruits (*bikourim*) de vos vergers au Saint Temple, et déclarerez votre gratitude pour tout ce qu' Hachem à fait pour vous. »

La paracha comprend aussi les lois relatives aux dîmes dues aux Lévites et aux pauvres. Elle détaille les instructions quant à la manière de prononcer les bénédictions et malédictions du haut du Mont Grizzim et du Mont Ebal évoquées au début de la paracha de Reeh. Moïse rappelle aux Israélites qu'ils sont le peuple choisi par Hachem et que, réciproquement, ils ont fait le choix d' Hachem.

La dernière partie de Ki Tavo contient des paroles d'avertissement. Après avoir énuméré les bénédictions par lesquelles Hachem récompensera le peuple quand il accomplira les Commandements de la Torah, Moïse rapporte longuement les terribles conséquences de leur abandon : maladie, famine, pauvreté, exil.

Moïse conclut en déclarant qu'en ce jour, quarante ans après leur naissance en tant que peuple, les Israélites sont parvenus à avoir « un cœur pour savoir, des yeux pour voir, des oreilles pour entendre ».